

Bienvenue sur

TURBEau

La plateforme pour les Territoires, l'Urbanisme et l'Eau

Les constats :

Le besoin d'une meilleure intégration de l'eau dans les documents types SCoT et PLU(i) pour qu'ils répondent aux enjeux sur leur territoire

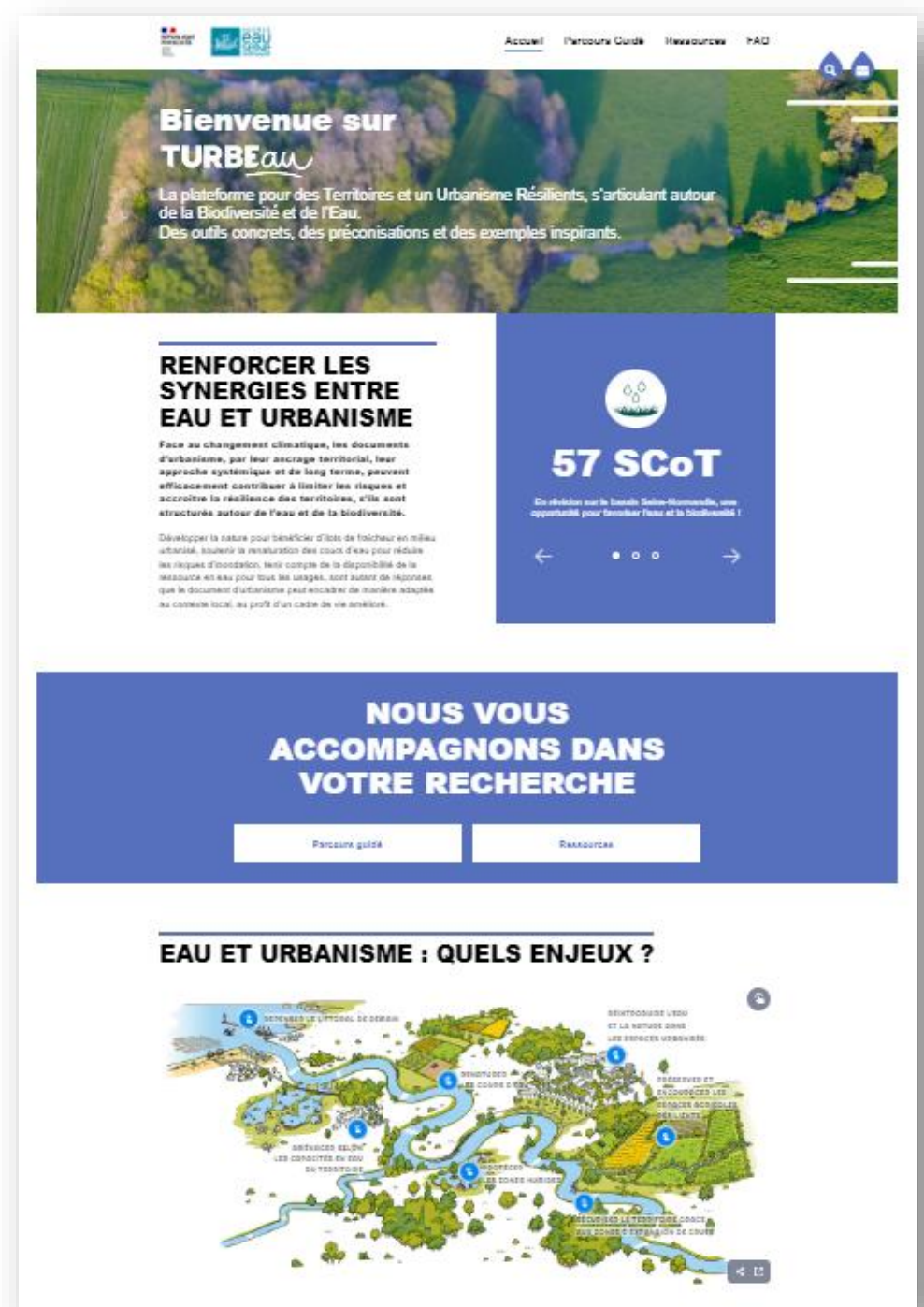
Le besoin des acteurs de l'aménagement/urbanisme d'un espace de ressources pour identifier, dans chaque document de planification, les éléments à intégrer, et disposer de retours d'expériences

Pour qui ?

Les services techniques des collectivités, les services d'urbanisme de l'Etat, les bureaux d'études, les agences d'urbanisme, les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, les animateurs SAGE et les Directions territoriales

Pour quoi ?

Faciliter la compréhension et l'intégration des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme



The screenshot shows the homepage of the TURBEau website. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Parcours Guidé', 'Ressources', and 'FAQ'. Below the navigation bar is a large hero image of a river landscape with the text: 'Bienvenue sur TURBEau. La plateforme pour des Territoires et un Urbanisme Résilients, s'articulant autour de la Biodiversité et de l'Eau. Des outils concrets, des préconisations et des exemples inspirants.' Below the hero image, there are two main content blocks. The left block is titled 'RENFORCER LES SYNERGIES ENTRE EAU ET URBANISME' and discusses the importance of urban planning in the context of climate change. The right block is titled '57 SCoT' and mentions a revision for the Seine-Normandie basin. At the bottom of the page, there is a blue banner with the text 'NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOTRE RECHERCHE' and two buttons for 'Parcours guidé' and 'Ressources'.

Parcours guidé

Ressources

Ressources : éléments thématiques et transversaux

- Relations entre documents de planification de l'eau et ceux de l'urbanisme
- Zoom sur les SAGE
- Acteurs ressources utiles à contacter
- Mentions utiles à apporter dans un cahier des charges d'élaboration d'un document d'urbanisme
- Définitions des termes-clés



Cette page présente des informations transversales à toutes les thématiques :

- relations entre documents de planification du domaine de l'eau et du domaine de l'urbanisme ;
- apport des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à l'échelle locale ;
- acteurs ressources utiles à contacter ;
- mentions à ne pas oublier dans un cahier des charges d'élaboration d'un document d'urbanisme ;
- définitions de termes-clés, dans le domaine de l'urbanisme et dans celui de l'eau.



Navigation sur le parcours guidé



PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

SCoT

PLU(i)

SCoT & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

Quel diagnostic sur mon territoire ?

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

Gérer durablement le littoral

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels



1

PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

SCoT

PLU(i)

SCoT & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

Quel diagnostic sur mon territoire ?

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

Gérer durablement le littoral

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels



PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

SCoT

PLU(i)

SCoT & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

Quel diagnostic sur mon territoire ?

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

- Règlement
- OAP
- Annexes

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

Gérer durablement le littoral

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels



PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

SCoT

PLU(i)

SCoT & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

Quel diagnostic sur mon territoire ?

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

- Règlement
- OAP
- Annexes

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

- Milieux humides
- Renaturation des cours d'eau
- Gestion des eaux pluviales à la source et perméabilité des sols
- Éléments fixes du paysage

Gérer durablement le littoral

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels

Exemple de fiche : « Renaturation des cours d'eau »



Préconisations de rédaction

Dispositions du SDAGE & PGRI

Principes communs aux OAP

OAP thématique

OAP sectorielle ou de secteur d'aménagement

Exemples PLU(i) – OAP – Renaturation des cours d'eau

OPO.MCE
Publié le 26 avril 2023 - Mis à jour le 26 mai 2023

Thématiques	Étapes	Document d'urbanisme
Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue	OAP	PLU(i)
Prévenir les risques naturels	Quelle traduction réglementaire dans mon document ?	
Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer		

Dispositions du SDAGE & PGRI

1.1.3 SDAGE Protéger les milieux humides et les espaces contribuant à limiter le risque d'inondation par débordement de cours d'eau ou par submersion marine dans les documents d'urbanisme (Disposition commune **1.C.1 PGRI**)

1.2.1 SDAGE Cartographier et préserver le lit majeur et ses fonctionnalités (Disposition commune **2.C.1 PGRI**)

1.2.2 SDAGE Cartographier, préserver et restaurer l'espace de mobilité des rivières

ATTENTION ! Le document d'urbanisme doit se référer systématiquement aux SAGE du territoire lorsqu'ils existent, ceux-ci peuvent décliner des dispositions et règles propres aux enjeux du territoire.

En savoir plus

Les OAP sont à définir en complément et déclinaison du règlement, ce dernier restant la pièce du PLU(i) avec la plus forte portée juridique (conformité).



Principes communs aux OAP

- Définir « les actions et opérations nécessaires pour **mettre en valeur les continuités écologiques** »⁽¹⁾ ainsi que « l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain, favoriser la densification et assurer le développement de la commune »⁽²⁾, impliquant la mise en valeur des cours d'eau et de leur espace de mobilité
- Définir « des dispositions portant sur la **conservation, la mise en valeur ou la requalification** des éléments de paysage, [...] sites et secteurs qu'elles ont identifiés et localisés pour des motifs d'ordre [...] écologique [...] »⁽³⁾.

Références juridiques

⁽¹⁾ Article L. 151-6-2 du code de l'urbanisme

⁽²⁾ Article L.151-7 1° du code de l'urbanisme

⁽³⁾ Article R.151-7 du code de l'urbanisme

OAP thématique

- OAP thématique **Trame verte et bleue** intégrant les cours d'eau et leur espace de mobilité
- AP thématique traitant spécifiquement des **cours d'eau**
- Définir les **principes généraux** à appliquer et déclinant les principes associés à l'analyse de la fonctionnalité des cours d'eau et les règles correspondantes

OAP sectorielle ou de secteur d'aménagement

- OAP sectorielle ou secteur d'aménagement identifiant et protégeant les cours d'eau et leur espace de mobilité (marge de recul minimum)
- Identification, localisation des espaces de mobilité des cours d'eau ou des rus enterrés à **préserver, restaurer, valoriser, recréer**

Exemple de fiche : « Renaturation des cours d'eau »

Exemples de rédaction



Exemples PLU(i) – OAP – Renaturation des cours d'eau

Une OAP « trame verte et bleue » veillant à la préservation et la valorisation des cours d'eau

Une majoration ponctuelle du recul minimum le long des cours d'eau dans les OAP sectoriels

Une OAP thématique dédiée à la préservation et valorisation d'un fleuve

Un cours d'eau fil conducteur d'un parcours pour la découverte du paysage

Une OAP identifiant les corridors à conforter et les obstacles à l'écoulement des milieux aquatiques



Un cours d'eau fil conducteur d'un parcours pour la découverte du paysage

PLU de Beynes (Yvelines, 78) – Approuvé en 2013, modifié en 2018

« L'objectif est de développer un projet de protection, de mise en valeur et de développement touristique où la cohérence globale sera assurée par le fil conducteur naturel : La Mauldre. Des objectifs :

- Créer un parcours thématique relié aux différents quartiers de la ville
- Entretien et mettre en valeur les berges de la Mauldre de manière écologique
- Restaurer et assurer l'entretien écologique de la rivière et des zones humides
- Gérer les rives et les abords de la Mauldre
- Aménager les circulations douces tout au long de la Mauldre (accès piéton, pêcheur)
- Organiser les usages récréatifs et culturels
- Valoriser le paysage et le patrimoine lié à l'eau
- Mettre en valeur et organiser la découverte du patrimoine Beynois : le château, la ferme de Fleubert, l'aqueduc, le moulin à Turbine, les ponts, les lavoirs...

Sur toute la vallée de la Mauldre :

- Créer un parcours thématique relié aux différents quartiers de la ville
- Restaurer et assurer l'entretien écologique de la rivière et des zones humides
- Gérer les rives et les abords de la Mauldre
- Entretien et mettre en valeur les berges de la Mauldre de manière écologique
- Aménager les circulations douces tout au long de la Mauldre (accès piétons, pêcheurs)
- Organiser les usages récréatifs et culturels
- Valoriser le paysage et le patrimoine lié à l'eau
- Mettre en valeur et organiser la découverte du patrimoine Beynois : le château, la ferme de Fleubert, l'aqueduc, le moulin à turbine, les ponts, les lavoirs

Un parcours thématique

La Prairie
La prairie, l'écote, l'entretien et la découverte du paysage et une initiation aux lavoirs.
Favoriser les activités de loisirs (pêche, piétons...)
Initier les enfants à l'entretien et à la découverte au sein de la ville aux abords de la VGE.

Le Cœur de ville
Le cœur de ville, une invitation à la découverte du patrimoine bâti et urbain Beynois.
Favoriser l'entretien (pays, jardins, culture) et de ses abords (voir l'entretien, entretien).
Développer les activités touristiques liées à la découverte du patrimoine Beynois.
Cartographier et développer les circuits culturels et touristiques autour du CM Beau.
Protéger les espaces paysagers au sein de la ville.

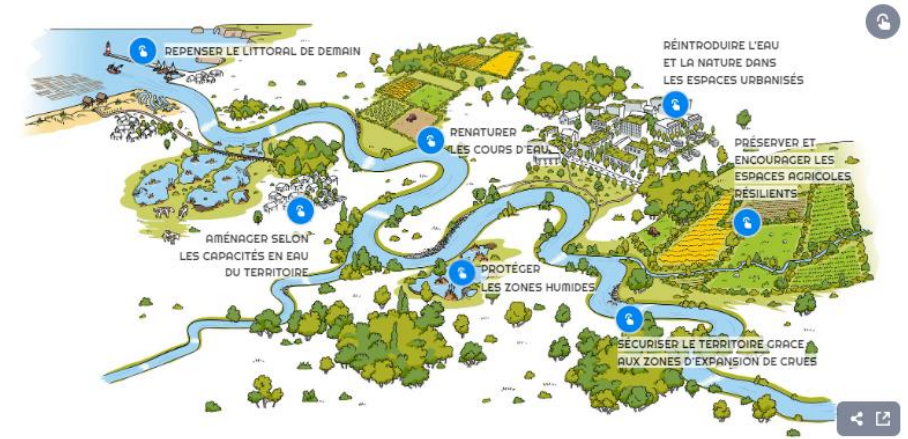
L'Écote de la station d'épuration
L'écote de la station d'épuration : un lieu pédagogique et de médiation sur le développement durable.
Mettre en valeur le patrimoine bâti de l'écote pour encourager les activités pédagogiques sur les thématiques de développement durable, de l'environnement et de l'éco-citoyenneté.

Référence :
Voir n° PLU de Beynes, OAP, p. 4-5

Au total, TURBEAU c'est :

- + d'une 100aine de fiches
- Des ressources thématiques et transversales
- Des exemples concrets de rédaction et de bonnes pratiques
- Un schéma interactif

EAU ET URBANISME : QUELS ENJEUX ?



Pour retrouver **TURBEau**, rendez-vous sur : www.turbeau.eau-seine-normandie.fr

Contacts :

Sarah FEUILLETTE, Responsable du service planification, évaluation et prospective (SPEP) feuillette.sarah@aesn.fr

Aurélie JANNE, Chargée de projets politique territoriale spécialisée (SPEP) janne.aurelie@aesn.fr

Constance NOWINSKI, Chargée d'études Eau et Urbanisme en alternance (SPEP) nowinski.constance@aesn.fr

Merci de votre attention